

PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT D'ETAT CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES  
ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

*La Ministre*

*Paris, le* 30 OCT. 2019

N/Réf. : CAB SeFH/CR

Madame la Maire,

Vous avez bien voulu relayer auprès de moi les inquiétudes de la présidente du Planning familiale 69 concernant une éventuelle baisse de subvention de l'État. Je vous en remercie et tiens à vous rassurer.

En effet, le Planing familial du Rhône est agréé EICCF (établissement d'information, de consultation ou de conseil familial) et à ce titre reçoit une subvention du programme national « Égalité entre les femmes et les hommes ».

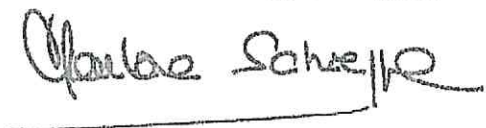
Les EICCF ont récemment fait l'objet d'une réforme qui vise à améliorer leur visibilité, à clarifier leurs missions et à renforcer la gouvernance locale et nationale à travers notamment la délivrance d'un agrément de 10 ans par les services de l'Etat.

En parallèle, le régime d'octroi des subventions a été rénové par la mise en place de critères objectifs permettant de procéder à un rééquilibrage des crédits entre régions en fonction des besoins identifiés. Progressivement mises en place depuis 2016, ces modalités d'octroi de subvention se déclinent à enveloppe constante, ce qui implique que les EICCF des régions historiquement mieux dotées puissent être confrontés à une diminution de crédits, pour le bénéfice des régions moins bien loties auparavant.

Néanmoins, la réforme a été préparée en amont et a fait l'objet d'une vaste concertation avec les acteurs associatifs impliqués. Par ailleurs, sa mise en œuvre est suivie par le réseau déconcentré du Service des Droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes qui accompagne les associations en vue de les aider à mutualiser leurs moyens et trouver des co-financements. Il en va de même de la Confédération nationale du Planning familial qui a été consultée tout au long du processus d'élaboration de la réforme et a tenu informé ses associations départementales.

Je reste toutefois consciente des difficultés particulières que cette situation peut entraîner et j'ai donc décidé que le Planning du Rhône bénéficierait en 2019 d'une enveloppe complémentaire exceptionnelle de 30 000 €.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Marlène SCHIAPPA

Mme Michèle PICARD  
Hôtel de Ville – 5 avenue Marcel-Houël  
BP 24 – 69631 Vénissieux cedex

  
MAIRE DE VÉNISSIEUX  
CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE

SECRETARIAT D'ETAT A L'EGALITE ENTRE  
LES FEMMES ET LES HOMMES ET  
DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS  
Madame Marlène SCHIAPPA  
Secrétaire d'Etat auprès du 1<sup>er</sup> ministre  
55 rue Saint-Dominique  
75007 PARIS

N/Réf. : GR 8/19

Le 12 août 2019

Madame la Secrétaire d'Etat,

La présidente du Planning familial 69, madame Nathalie Sabot, m'a fait part de ses vives inquiétudes concernant la baisse de subvention de l'Etat de l'ordre de 30% pour 2019. Elle est d'autant plus inquiète que cette subvention est aussi annoncée en baisse pour les dix prochaines années.

Depuis près de soixante ans, cette association féministe et d'éducation populaire assume des missions essentielles de proximité en matière de prévention, d'information sur l'éducation à la sexualité, la contraception, l'avortement. Elle lutte également contre les violences et les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle. Chaque année, ce sont plus de 20 000 personnes rencontrées sur notre département.

Priver les associations de moyens d'agir concrètement au plus près des populations est incompréhensible, alors que le Président de la République a lui-même décrété l'égalité femmes-hommes grande cause nationale et que vous êtes à l'initiative d'un grenelle pour lutter contre les violences conjugales qui devrait se tenir à la rentrée.

Dans un contexte où les violences faites aux femmes en France sont en augmentation, nous avons besoin d'une mobilisation forte de tous les acteurs, et notamment les associations de proximité.

Je me permets donc d'attirer votre attention sur les conséquences néfastes qu'entraînerait la baisse de cette subvention pour nos populations.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de ma très haute considération.

Michèle PICARD



